Au fil de l'eau

Kichen an dour

Lettre d'information de Morlaix Communauté n° 21 • Novembre 2019

édito

La question du changement climatique n'est pas un épouvantail utilisé par les scientifiques et c'est un sujet à ne pas prendre à la légère en pensant par exemple que la montée des eaux marines ou que la raréfaction de la ressource en eau potable serait l'affaire de pays lointains ou d'autres continents. Un rapport de la NASA datant de 2014 fixait l'échéance 2030 pour une mise en œuvre urgente d'actions efficaces. Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) s'accorde désormais sur cette échéance.

Cet été, la sécheresse a provoqué un niveau extrêmement bas de nos cours d'eau. Plus que jamais, nous devons nous en soucier et poursuivre la mise en œuvre de mesures de protection de la ressource. À l'inverse, les précipitations sont de plus en plus marquées et provoquent de l'inondation fluviale qui parfois peut se conjuguer avec une inondation d'origine marine.

Morlaix Communauté, dans le cadre de son projet de territoire, s'est engagée à soutenir les actions environnementales : les activités agricoles, industrielles, touristiques, conchylicoles, l'alimentation en eau potable ainsi que les traitements des eaux usées.

À l'évidence c'est en partie par l'aménagement des bassins-versants, en soutenant et en reconnaissant le rôle de l'ensemble des acteurs particulièrement celui des acteurs agricoles que nous serons en capacité de nous adapter aux changements climatiques.

Dans ce numéro, vous pourrez prendre connaissance des actions menées par Morlaix Communauté.

Guy PENNEC
Vice-Président à l'environnement, l'eau et l'assainissement.

La restauration écologique du ruisseau de Locquirec (Lapic)

Le Lapic à Kernevez

Source Morlaix communauté

Dans le cadre du prochain Contrat Territorial des bassins versants du Trégor, Morlaix Communauté axera son action sur le ruisseau de Locquirec, masse d'eau dégradée au titre de la Directive Européenne Cadre sur l'Eau.

En préalable, une étude sera lancée d'ici fin 2019 afin de définir un programme d'actions pluriannuel permettant l'atteinte du bon état écologique.

Ce travail sera mené par un bureau d'études en collaboration avec les acteurs institutionnels (communes, partenaires financiers). Les associations, habitants, exploitants agricoles seront également concertés.

Yann Larhantec - 02 98 15 15 21
yann.larhantec@agglo.morlaix.fr

Étude des risques de submersion marine et d'érosion du trait de côte

Source Morlaix communauté, janvier 2019

Érosion littorale au Moulin de la rive - Locquirec

Si les risques d'érosion et de submersion marine sont des phénomènes connus aujourd'hui, le niveau de risque sur le territoire et les actions à mener pour les limiter doivent être précisés. C'est pourquoi Morlaix Communauté a lancé en octobre dernier, une étude sur l'ensemble des communes littorales du territoire (de Taulé à l'ouest à Locquirec à l'est). L'objectif est de réaliser un état des lieux des risques de submersion et d'érosion et d'entamer une réflexion concernant des solutions pour limiter et s'adapter à ces risques. Pour ce faire, Morlaix Communauté a retenu après consultation, le Syndicat Mixte UNIMA, basé en Charente-Maritimes.

Lucille Bozec - 02 98 15 85 47
lucille.bozec@agglo.morlaix.fr

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

La haie bocagère et ses multiples intérêts

Préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité, amélioration du cadre de vie, brise-vent, stockage de carbone… les avantages de la haie sont multiples et c'est pour cette raison que Morlaix Communauté, en collaboration avec les agriculteurs volontaires du territoire, s'investit dans la restauration du bocage.

La plantation de haies bocagères est prise en charge à 100 % sur les parcelles agricoles. Le financement des haies intervient dans le cadre du programme Breizh Bocage.

À l'hiver 2019, un peu plus de 4 km de haies bocagères ont été plantés (hors projets de compensation) sur l'ancien territoire du Syndicat Mixte du Trégor.

Retour d'expérience : 1,7 km de haies plantées en mars 2019

Charlotte et Jérémie COLIN, éleveurs laitiers sur la commune de Plougonven avec une surface agricole utile de 109 hectares dont 75 hectares en prairies, ont contacté Morlaix Communauté en 2018 pour des projets de plantations de haies bocagères. « *Nous avons un plateau d'une vingtaine d'hectares en prairies à proximité de la ferme et, lors des périodes de fortes chaleurs, les vaches restaient dans les bâtiments* ». Le but à terme est donc d'améliorer le confort animal en extérieur pour que les vaches puissent profiter des prairies tout au long de la journée avec l'ombrage des arbres plantés mais également de les abriter du vent afin de garantir une bonne productivité à l'agriculteur. Charlotte complète cet échange « *ces haies plantées vont améliorer notre cadre de vie et de travail et nous permettre de sensibiliser nos enfants à la préservation de l'environnement* ».

Au total, sur cette exploitation, 1083 plants et 9 essences différentes dont le châtaignier, le chêne, le charme ou encore le merisier et l'érable champêtre ont pris place dans les prairies afin de protéger le bétail des vents dominants, de créer de l'ombrage mais aussi de relier les haies existantes entre elles. À noter qu'à l'automne 2019, les plants présentent déjà des pousses de plus de 50 cm et qu'on a constaté une perte de moins de 5 % des plants, « *une belle réussite pour ce projet* » conclut Jérémie Guy, technicien agricole et bocage à Morlaix Communauté.

Source Morlaix Communauté

Haie plantée le long d'une prairie pâturée

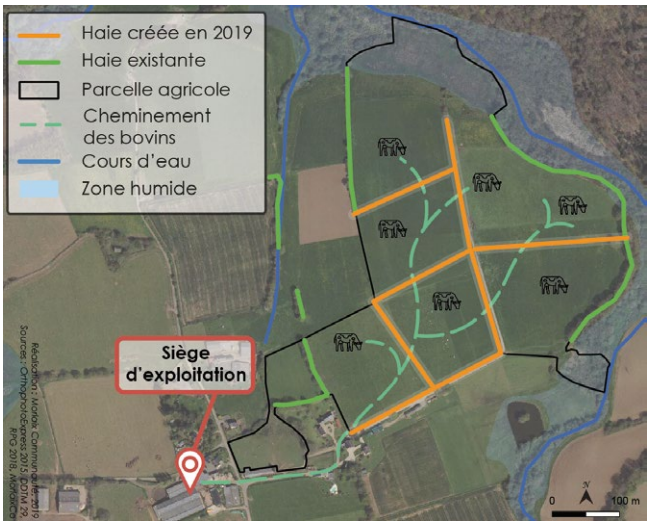

Source Morlaix Communauté

Localisation des haies plantées

Source Morlaix Communauté

Charlotte et Jérémie Colin

Contact :
Jérémie Guy - 02 98 15 15 18
jeremie.guy@agglo.morlaix.fr

Label « Bois bocager géré durablement »

Afin de garantir la bonne gestion de la haie bocagère, un label national va voir le jour en 2020, le label « Bois bocager géré durablement ». Ce label aura pour but de garantir une gestion durable de la ressource à travers notamment le plan de gestion durable de la haie à l'échelle de l'exploitation. À l'avenir, ce bois déchiqueté pourra par exemple alimenter le futur réseau de chaleur de la Manufacture à Morlaix.

Plan de Lutte contre la prolifération des Algues Vertes (PLAV)

Démarré en janvier 2017, le second plan de lutte contre la prolifération des algues vertes se prolonge jusqu'en décembre 2021. Alors qu'une évaluation à mi-parcours par un bureau d'études va démarrer, voici un point d'étape sur la qualité de l'eau, les engagements agricoles individuels et les évolutions concernant les outils d'accompagnement.

Source Morlaix Communauté

Échouage d'algues à Toul an Hery

Des concentrations en nitrates qui continuent de baisser

Le suivi de la qualité de l'eau du Douron, réalisé depuis 1998 à une fréquence de deux campagnes de prélèvement par mois, montre une baisse constante de la concentration en nitrates depuis plus de 10 ans. L'objectif fixé est d'atteindre une concentration de 25 mg de nitrates par litre en quantile 90 (sur 100 valeurs on ne conserve que les 90 les plus faibles pour éviter les concentrations extrêmes) à l'horizon 2021. Les effets des actions menées dans le cadre des deux PLAV s'amorcent et montrent une perte de 3 mg/l depuis ces 5 dernières années.

Évolution de la concentration en nitrates (quantile 90) de 2008 à 2019 à l'exutoire du Douron

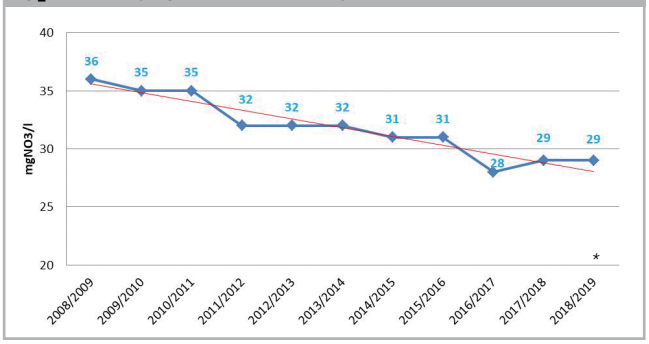

** La campagne hydrologique 2018-2019 est incomplète (octobre 2018 à août 2019), il s'agit donc d'un Q90 provisoire.*

Des échouages précoces et importants dans l'anse de Locquirec en 2019

Malgré cette baisse constante des concentrations en nitrates, les échouages ont été importants dans l'Anse de Locquirec en 2019. Les conditions peu dispersives de l'hiver 2018-2019 ont eu pour conséquence un démarrage précoce des proliférations d'algues. La quantité cumulée d'algues ramassées à la mi-septembre s'élevait à 3 420 m³, comparativement à 2 000 m³ en année moyenne. Les conditions propices à la prolifération des algues vertes sont des températures et une luminosité élevées et des apports de nitrates importants. Les algues restées en suspension au large pendant l'hiver commencent à proliférer au printemps à partir des stocks de l'année précédente. Les baies semi-fermées telles que l'anse de Locquirec sont donc propices à la prolifération des algues vertes.

Une profession agricole qui s'engage

En septembre 2019, le nombre d'exploitations ayant signé un Contrat d'Engagement Individuel (CEI) avec Morlaix Communauté se chiffre à 70 contre 56 en 2017. À cela s'ajoutent 18 exploitations ayant signé un CEI avec Lannion Trégor Communauté, ce qui porte à presque 70 % la part de la surface agricole engagée. Les agriculteurs signataires s'engagent à atteindre des objectifs en matière de : réduction de la pression azotée, augmentation de la surface en herbe, amélioration de la couverture hivernale des sols ou encore amélioration de la diversité culturale.

■ Concours des prairies agro-écologiques : un lauréat sur le territoire de Morlaix Communauté

Les 12 et 13 juin 2019, un jury composé de botanistes, d'entomologistes et d'agronomes s'est rendu sur 8 parcelles agricoles situées dans le nord-Finistère et sur le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA). André Bellour, éleveur laitier bio à Lanmeur a obtenu le 1er prix dans la catégorie prairie fauchée et pâturée. Ce sont quelques 70 espèces de plantes qui ont été relevées sur la parcelle. Mais avant tout, c'est la cohérence de gestion de la parcelle et d'intégration au système d'exploitation qui a convaincu le jury. André Bellour, après avoir reçu le prix local lors des 50 ans du PNRA le 29 septembre dernier, se rendra au salon de l'agriculture à Paris en février 2020.

Subventionnement des équipements de protection du bâti inondable à Morlaix

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Rivière de Morlaix, Morlaix Communauté et la Ville de Morlaix ont mobilisé 480 000 € pour mettre en place une subvention visant à aider à l'acquisition et la pose d'équipements de protection du bâti contre les inondations. Encadrée par une convention financière qui doit être signée avant d'entamer toute démarche, cette opération permet de subventionner les équipements suivants :

- Acquisition et pose de batardeaux.
- Pour les bâtiments classés : réfection des vitrines, si préconisée par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) en lieu et place de batardeaux amovibles.
- Acquisition et pose de vannes anti-inondation pour contrer les remontées par les réseaux.
- Achat de pompes et de groupes électrogènes.
- Colmatage des fissures en façade.

L'aide à l'acquisition d'équipements de protection est ouverte aux propriétaires et aux syndics de copropriétés remplissant les conditions d'éligibilité parmi lesquelles figurent :

- Disposer d'un diagnostic de vulnérabilité inondation réalisé par un bureau d'études missionné par Morlaix Communauté.
- Être situé dans la zone orange du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI).
- Être inscrit au système d'alerte inondation de la Ville de Morlaix.

Pour tout bâtiment éligible au dispositif, le PAPI permet de subventionner 80 % des dépenses totales engagées. Le plafond des dépenses éligibles est de 12 500 € TTC, ce qui correspond à une aide maximale de 10 000 € TTC.

Cet été, l'Intermarché situé rue de Brest a été le premier à bénéficier de cette aide avec un versement de 10 000 € TTC après travaux.

Source Morlaix Communauté

Laurent Stekke, gérant d'Intermarché, devant son batardeau

Clément Le Saux - 02 98 15 85 45
clement.le-saux@agglo.morlaix.fr

Réception des travaux d'aménagement du pont routier « Route de la Croix / Kerlohou » à Plougasnou

Dans le cadre du programme de restauration du Pontplaincoat, une nouvelle réalisation importante a été menée par le service GEMAPI. En septembre dernier, les partenaires techniques et élus ont validé l'aménagement.

Des travaux de réfection du pont permettant de franchir la rivière, Route de la Croix, étaient ciblés dans le cadre de l'opération pluriannuelle, qui vise la restauration du cours d'eau Pontplaincoat. Ils avaient pour but de remplacer un pont routier en cours de dégradation et mal disposé, par un pont cadre béton préfabriqué, permettant de faciliter le passage de la rivière. Il s'agit de la deuxième action importante pour reconquérir le bon état de la masse d'eau.

Source Morlaix Communauté

Les élus représentants de Morlaix Communauté et de la commune de Plougasnou ont validé la réception des travaux qui s'est tenue en présence des acteurs techniques partenaires.

Sébastien Le Goff
06 81 58 42 64 - 02 98 15 15 19
sebastien.le-goff@agglo.morlaix.fr

Directeur de la publication : Thierry Piriou
• N° ISSN : 2104-7723 • Publication gratuite éditée à 28 500 exemplaires par Morlaix Communauté - service GEMAPI
Plateau Saint-Fiacre • Le Vélery • 29600 Plourin-lès-Morlaix • 02 98 15 31 31 • contact@syndicat-tregor.fr